

Orientation de gestion Equilibre

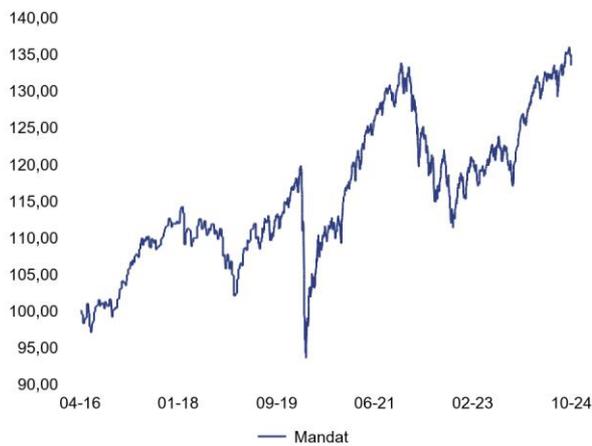
Reporting mensuel / Mandat Cible

STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

La méthodologie de gestion appliquée consiste en la composition d'un portefeuille Equilibre. La poche Actions pourra être comprise entre 30% et 60% du portefeuille.

Mandat Equilibre : à destination des investisseurs souhaitant valoriser leur capital à moyen terme, l'orientation Equilibre cherche à bénéficier du potentiel des supports actions (entre 30% et 60% maximum) sur un horizon de 3 à 5 ans tout en conservant des actifs moins risqués de type obligataire et monétaire pour sécuriser le portefeuille. Les risques de perte en capital et de volatilité sont plus importants que dans l'approche Prudente. A ce risque plus élevé est liée à une espérance de rendement supérieure à celle de l'orientation Prudente sur la période de placement recommandée.

ÉVOLUTION DU MANDAT DEPUIS CRÉATION



PERFORMANCES MENSUELLES ET ANNUELLES

	01	02	03	04	05	06	07	08	09	10	11	12	YTD
2024	0,2	1,7	2,0	-1,6	1,1	0,4	0,8	0,6	1,1	-1,2			5,2
2023	3,8	-0,3	-0,1	0,1	0,8	1,5	1,5	-1,1	-2,0	-2,0	4,6	3,2	10,1
2022	-3,1	-2,6	-0,4	-1,6	-1,2	-4,8	4,3	-1,7	-5,2	2,6	2,8	-2,3	-13,1
2021	-0,1	1,3	3,7	0,9	0,9	1,3	0,8	1,4	-1,4	1,7	-0,7	2,2	12,5
2020	-0,2	-4,6	-10,7	5,8	1,9	1,8	0,7	2,2	-0,9	-1,4	6,5	1,3	1,2
2019	4,0	2,0	0,9	2,2	-3,1	2,4	1,1	-0,7	1,4	0,2	1,7	1,1	13,7
2018	1,3	-1,8	-1,7	1,9	-0,3	-0,8	1,4	-0,9	0,3	-3,9	-0,1	-4,1	-8,5
2017	0,5	2,4	1,4	0,9	1,0	-0,8	0,4	-0,2	1,5	1,8	-0,6	0,0	8,7
2016				-0,5	1,5	-2,8	2,5	0,4	-0,1	-0,1	-0,6	2,6	3,0

Calcul : pas hebdomadaire. Les chiffres cités ont trait aux mois et années écoulés. Les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.

PERFORMANCES CUMULÉES (%)

	1 mois	3 mois	6 mois	2024	1 an	3 ans	5 ans	Création
Mandat	-1,25	0,45	2,77	5,18	13,45	2,14	17,82	33,44

PERFORMANCES ANNUALISÉES (%)

	3 ans	5 ans	Création	Vol. 5 ans
Mandat	0,71	3,33	3,43	9,37

PORTEFEUILLE MODÈLE RECOMMANDÉ (%)

Libellé	Label	Article SFDR	Classes d'actifs	Pays	Poids
R-co OPAL Absolu		Article 8	Mixte - Biais obligataire	Monde	14,1
Ofi Invest Esg Liquidites Rc		Article 8	Indéfini	Zone Euro	10,3
Abn Amro-prms Us Esg-aeurc	ISR	Article 8	Actions Etats-Unis	Amérique du Nord	10,2
R-co OPAL Equilibre		Article 8	Mixte - Flexible	Monde	8,1
Groupama Europe Convrtibl-nc		Article 8	Oblig. Convertibles Europe	Europe	8,0
Ofi Invest Oblirea Euro		Article 6	Oblig. Etat Europe	Zone Euro	8,0
M&g Lx Optimal Inc-eur A Acc		Article 8	Oblig. Monde	Monde	6,9
R-co Conviction Credit Euro C EUR		Article 8	Oblig. Corp. Europe	Europe	6,5
Comgest Growth Europe-eur Ac	Luxflag	Article 8	Actions Europe	Europe	5,3
R-co OPAL 4Change Sustainable Trends C EUR	Towards Sust.	Article 8	Thématique Monde	Thématiques	4,5
R-co Conviction Equity Value Euro C EUR		Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	4,5
R-co OPAL Emergents C EUR		Article 8	Actions Pays Emergents	Pays Emergents	4,1
Eleva Euroland Se-a2 Eur Acc	ISR	Article 8	Actions Zone Euro	Zone Euro	3,4
Comgest Growth Jpn-eur R Acc		Article 8	Actions Japon	Japon	3,2
Ostrum Sri Eurp Mv Eq-r Eura		Article 6	Actions Europe	Europe	2,9
Total					100



Les labels ESG sont des certifications européennes. A ce jour, plusieurs labels nationaux existent et cohabitent. Ce sont des outils pour choisir des placements responsables et durables. Ils ont pour objectifs de rendre plus visibles les produits d'investissement socialement responsables (ISR) pour les investisseurs. Les labels ne garantissent pas la performance des fonds.

Les fonds labellisés qui composent les mandats de gestion bénéficient des principaux labels européens : français - label ISR, belge - Towards Sustainability et luxembourgeois - LuxFlag (Sources : les sites internet des labels ou les sociétés de gestion).

Label ISR : label français décerné par des organismes indépendants mandatés par le ministère de l'Économie et des Finances - 2016

Label Towards Sustainability : label belge délivré par la Central Labelling Agency (CLA), une association sans but lucratif de droit belge - 2019

Label Luxflag : label luxembourgeois de la Luxembourg Fund Labelling Agency, agence de labellisation internationale indépendante et à but non lucratif - 2006

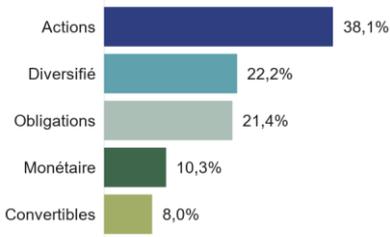
Le Règlement « Sustainable Finance Disclosure Regulation » (SFDR) vise à fournir plus de transparence concernant la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers. Selon cette réglementation les produits sont classifiés de la manière suivante :

- Article 6 : l'article de la transparence, le prospectus devant préciser si le fonds intègre ou non le risque de durabilité
- Article 8 : produits qui promeuvent des caractéristiques environnementales et/ou sociales
- Article 9 : produits qui ont pour objectif l'investissement durable

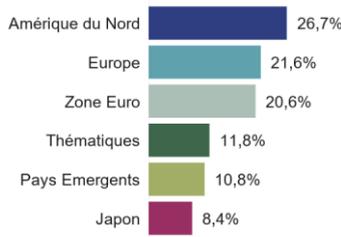


Portefeuille

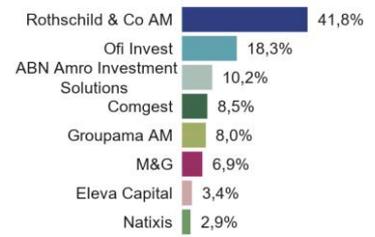
ACTIFS



PAYS



PRINCIPAUX PROMOTEURS



PRINCIPAUX MOUVEMENTS SUR LE MOIS

Achats

Renforcements

Ventes

Allègements

Recommandations du conseiller

Rassurés par l'éloignement du risque de récession aux USA, les marchés actions ont poursuivi ce mois-ci leur parcours haussier, signant même un nouveau record le 18 octobre 2024 (MSCI World), avant de connaître un regain de nervosité à l'approche des élections présidentielles dont l'issue n'a jamais été aussi incertaine. Les statistiques publiées en octobre ont en effet témoigné de la vigueur retrouvée de l'économie américaine après un bref passage à vide pendant l'été suscitant des craintes de récession : rebond des créations d'emplois à ses plus hauts en 6 mois, robustesse des ventes de détail, hausse des commandes de biens d'équipements, indice PMI des services au plus haut depuis février 2023, mais surtout un PIB progressant de 2,8% en rythme annualisé au 3ème trimestre (après 3% au 2T24) contre +0,8% prévu par le Conference Board. Parallèlement, l'inflation a poursuivi son repli en septembre à 2,4% en variation annuelle, plus bas depuis février 2021. Malgré la confirmation de la désinflation militent pour la poursuite de l'assouplissement monétaire, le dynamisme de l'économie américaine rend pourtant moins urgente une nouvelle baisse de taux en novembre qui pourrait être reportée à décembre à l'occasion de la publication de nouvelles prévisions économiques. En zone euro, la morosité de l'activité et le ralentissement de l'inflation à 1,7% en variation annuelle, plus bas depuis avril 2021 et inférieur à l'objectif de 2%, expliquent la décision unanime au sein de la BCE de baisser pour la troisième fois les taux de 25 bp le 17 octobre. Les données publiées en fin de mois ont ramené un peu d'optimisme pour la fin de l'année : remontée de l'indice Composite PMI et PIB en hausse de 0,4% en variation trimestrielle au 3T24, contre +0,2% attendu, grâce aux bons chiffres français soutenus par les Jeux Olympiques cet été et à l'Allemagne qui échappe provisoirement à une récession technique. En Chine, à l'exception de l'immobilier, la situation économique commence à montrer des signes d'amélioration alors que les diverses mesures de relance mises en œuvre depuis fin septembre n'ont pas encore produit leurs effets : rebond de la production industrielle, léger frémissement des ventes de détail et PIB en hausse de 4,6% en variation annuelle au 3T24 contre 4,5% attendu. Le MSCI World a gagné 0,70% en € en octobre, grâce principalement aux actions américaines, les autres zones géographiques finissant le mois dans le rouge. Toujours porté par les « 7 Magnifiques » qui progressent de 2,71%, le S&P 500 monte encore de 1,62% en octobre et affiche désormais un gain de 21,84% en € depuis le début de l'année. A noter néanmoins en fin de mois le retour de la volatilité dû à l'incertitude entourant l'issue de l'élection présidentielle mais aussi à la bonne tenue de l'activité économique réduisant les anticipations de baisse de taux en novembre. Les actions de la zone euro perdent 3,44% en octobre (MSCI EMU), plus mauvais mois depuis décembre 2022, face à la montée des inquiétudes concernant les perspectives économiques. Les actions émergentes perdent 1,87% (MSCI EM en €) en octobre, sous l'effet notamment d'une nouvelle baisse des actions brésiliennes qui affichent une perte de 17,21% (Bovespa en €) depuis le début de l'année, et de la rechute de 2% des actions chinoises (CSI 300) qui gagnent néanmoins 15,24% sur 10 mois. Les taux à 10 ans américains ont repris plus de 50 bp sur le mois pour revenir à 4,28%, plus haut depuis juillet dernier, en raison de l'amélioration des perspectives économiques américaines mais aussi des risques d'aggravation du déficit budgétaire et d'augmentation des besoins de financement sous-jacents quel que soit le gagnant de l'élection présidentielle. En zone euro, les rendements à 10 ans du Bund allemand reprenant près de 27 bp sur le mois et ceux de l'OAT 21 bp, les obligations souveraines de la zone euro perdent 1,01% sur le mois (iBoxx Eur Sovereign), ramenant leur performance à +0,90% depuis le début de l'année. Le profil de risque défensif du mandat Equilibre n'a pas été modifié en octobre.

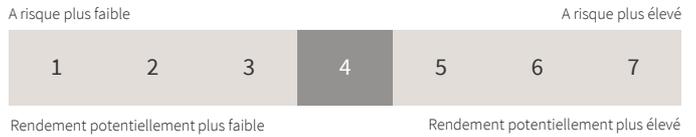


Caractéristiques

Acteurs

Date de création :	18/04/2016
Société de gestion conseil :	Rothschild & Co Asset Management
Gestionnaire Conseil :	Stephane de Kermoal

Échelle de risque



L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Disclaimer

Ce document a été conçu par Rothschild & Co Asset Management et vous est remis par Abeille Assurances à des fins d'information. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel et ne saurait être considéré comme un conseil en placement, un conseil fiscal, une recommandation ou un conseil en investissement de la part de Rothschild & Co Asset Management. Les performances sont calculées brutes de frais de gestion du contrat. Les performances des indices sont calculées dividendes nets réinvestis. Elles sont calculées hors prélèvements sociaux et fiscaux. Par ailleurs, les données présentées sont celles d'un profil théorique de référence en gestion sous mandat et sont donc susceptibles de ne pas refléter la répartition de votre épargne. Votre profil en gestion sous mandat peut donc s'en écarter pour notamment les raisons suivantes : souscription récente du contrat, versements/rachats, changement de profil, apports/retraits, lignes de titres non cessibles, etc. Il convient de prendre contact avec votre conseiller afin de connaître la performance réelle de votre épargne investie sur les supports en unités de compte. Rothschild & Co Asset Management ne saurait être tenu responsable d'aucune décision prise sur le fondement des éléments contenus dans ce document ou inspirée par eux. Nous vous rappelons que la répartition de votre épargne doit être pilotée en fonction de vos besoins, vos exigences, votre horizon de placement et de votre profil d'épargnant. Rothschild & Co Asset Management n'agit pas en tant que gestionnaire des contrats mais en qualité de conseiller en investissement auprès de Abeille Assurances, qui reste libre de suivre et d'exécuter ou pas les conseils fournis. Les unités de compte présentent un risque de perte en capital. Elles sont soumises aux fluctuations des marchés financiers à la hausse comme à la baisse. Leurs performances passées, présentées dans ce document, ne préjugent pas de leurs performances futures. Avant de sélectionner un support d'investissement, nous vous recommandons de lire son Document d'informations clés de l'investisseur (DIC), disponible sur le site de la société de gestion considérée. La liste complète des unités de compte référencées dans les contrats conçus par Abeille Assurances est disponible dans les conditions contractuelles.